CR du Conseil municipal du 23 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois mars, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maubec légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Maison du village sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier TISSERAND,

Présents: Mesdames Fabienne SOLER, Delphine ROBY-PASCAL, Angèle SIERRA-NETZER, Caroline PILAN-THEVENIN, Renée VERBO, Annie LLOPIS, Annick ARNOLD, Céline TISON, Messieurs Olivier TISSERAND, Luc GUSTA, Gérald BONNARD, Alain THORIN, Christian BUCLON, Stéphane RAJON, Gilles GASPAROTTO, Robert AIMONETTI, André REVOL, Jessy VAUCHEL,

Pouvoirs:

Madame Sandrine COUDER donne pouvoir à Madame Caroline PILAN-THEVENIN Secrétaire de séance :

Madame Annie LLOPIS

Approbation du compte rendu du 23 février 2021

Le compte-rendu du conseil municipal du 23 février 2021 est adopté par 15 voix et 4 abstentions.

15/2021 – BUDGET COMMUNAL – COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur: Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, selon le tableau suivant :

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

56800 - MAUBBC Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON EUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	303 946,60		212 716,19		516 662,79
Fonctionnement	423 793,89	300 000,00	340 777,41		464 571,30
TOTAL I	727 740,49	300 000,00	553 493,60		981 234,09
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
56803-CCAS MAUBEC					
Investissement	873,79				873,79
Fonctionnement	2 366,53		2 382,78		4 749,31
Sous-Total	3 240,32		2 382,78		5 623,10
TOTAL II	3 240,32		2 382,78		5 623,10
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	730 980,81	300 000,00	555 876,38		986 857,19

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Soit un résultat de clôture pour 2020 :

En investissement : 516 662,79 En fonctionnement : 464 571,30

Il est proposé au Conseil Municipal:

- ➤ **D'APPROUVER** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020
- ➤ **DE DIRE** que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- ➤ **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020
- ➤ **DIT** que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

16/2021 - BUDGET COMMUNAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Madame Angèle SIERRA-NETZER

Madame SIERRA-NETZER rappelle à l'assemblée que le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la commune. Il retrace toutes les recettes et dépenses réalisées au cours de l'année écoulée, y compris celles engagées et non payées. Il compare les prévisions (autorisations budgétaires) se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget aux réalisations (total des émissions de titres de recettes et de mandats).

Le budget primitif 2020 était de 2 108 462.49 €, selon la répartition suivante :

- 1 126 394.89€ pour la section de fonctionnement (53.42 %).
- 982 067.60€ pour la section d'investissement (46.58 %)

Le compte administratif 2020 fait apparaître :

- Un excédent des résultats de la section de fonctionnement pour un montant total de 464 571.30€
- Un excédent des résultats de la section d'investissement hors restes à réaliser (RAR) pour un montant de 516 662.79€
- Des RAR en dépenses d'investissement pour un montant de 18 000€ correspondant à des factures 2020 à régler en 2021. Cela concerne les comptes :
 - > 2183 pour un montant de 7000€ matériel informatique
 - > 10226 pour un montant de 2900€ trop perçu de la taxe d'aménagement
 - ➤ 2138 pour un montant de 8100€ pour la mise en place de la table d'orientation

Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	PREVISIONNEL 2019	REALISE 2019	PREVISIONNEL 2020	REALISE 2020	Variation du réalisé 2019/2020	
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	100 883.00	100 883.05	123 793.89	123 793.89	22.71%	
	100 003.00	100 003.03	123 773.07	123 773.07	22.71 /0	
013 - Atténuations de charges	13 500.00	25 994.61	13 000.00	37 319.09	43.56%	
70 - Produits des services, du domaine et ventes						
diverses	102 900.00	104 600.16	98 900.00	60 492.13	-42.17%	
73 - Impôts et taxes	709 483.00	801 211.00	786 501.00	837 943.00	4.58%	
74 - Dotations, subventions						
et participations	144 216.00	101 978.16	82 000.00	104 071.51	2.05%	
75 - Autres produits de						
gestion courante	18 000.00	30 058.39	22 200.00	34 922.88	16.18%	
76 - Produits financiers	0.00	0.25	0.00	0.25	0.00%	
77- produits exceptionnels	5 000.00	4 794.00	0.00	2 415.50	-49.61%	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 093 982.00	1 169 519.62	1 126 394.89	1 077 164.36	-7.90%	

Ces recettes réelles de fonctionnement ont baissé de près de 8 % entre 2019 et 2020 soit 92 370.26 €, essentiellement due à une baisse du produit des domaines et services à cause de l'épidémie (notamment les locations de salle), ainsi qu'une baisse des produits exceptionnels qui par essence peuvent être différents d'une année sur l'autre ; notons par exemple pour 2020 le remboursement sur un trop payé d'un abonnement à une revue.

Quelques augmentations néanmoins sont à noter : celle de la fiscalité locale qui progresse de 4.58% entre 2019 et 2020, due à l'actualisation des bases fiscales établie chaque année par le Parlement, ainsi que les atténuations de charges pour 43.56% (il s'agit des remboursements de l'assurance en cas d'arrêt maladie), et les locations pour 16.18%.

Les dépenses de fonctionnement

DEPENSE DE FONCTIONNEMEN	NT				
Chapitre	PREVISIONNEL 2019	REALISE 2019	PREVISIONNEL 2020	REALISE 2020	Variation du réalisé 2019/2020
011 - Charges à caractère général	321 820.00	267 279.74	341 270.00	249 478.29	-6.66%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	390 000.00	357 038.95	390 000.00	343 235.10	-3.87%
014 - Atténuations de produits	2 500.00	0.00	5 000.00	0.00	
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	43 312.00	0.00	11 424.89	0.00	
023 - Virement à la section d'investissement	200 000.00	0.00	220 000.00	0.00	
6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	14 350.00	14 327.76	0.00	0.00	
65 - Autres charges de gestion courante	89 500.00	75 764.38	107 200.00	92 592.49	22.21%
66 - Charges financières	32 000.00	31 209.42	29 800.00	29 726.12	-4.75%
67 - Charges exceptionnelles	500.00	105.48	300.00	277.75	163.32%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			21 400.00	21 077.20	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 093 982.00	745 725.73	1 126 394.89	736 386.95	-1.25%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de 1.25% (-9338.78 €) entre 2019 et 2020, avec en détail :

Une baisse légère des charges à caractère général (chapitre 11) de 6.66% qui peut s'expliquer par le contexte Covid.

Une baisse des charges de personnel de près de 4% qui s'explique par des changements de personnel avec des, qualification et grade, différents.

La principale progression de dépenses porte sur le chapitre autres charges de gestion courante, avec une croissance de 22.21% qui s'explique par les élections municipales et le changement d'équipe, les subventions aux associations et CCAS restant stables de 2019 à 2020.

Enfin, les subventions versées aux associations et autres, en 2020 totalisent un montant de 13 290€, selon la répartition suivante :

		SUBV
TABLEAU DES		VERSEES
SUBVENTIONS		EN 2020
657361	CAISSE DES ECOLES	4 600.00
657361	CCAS	4 500.00
	ASSOC DES FAMILLES DE L'EHPAD DE	
6574	LA BARRE	50.00
6574	ASSOCIATION BIBLIO CH PIERRE OUDOT	50.00
6574	ASSOC France NAT ENVIR	50.00
6574	ASSOC INSTITUT DES RISQ MAJEURS	80.00
6574	MFR LA GRIVE	
6574	MFR DE MOZAS	60.00
6574	GROUPE HISTOIRE	1 500.00
6574	SOU DES ECOLES	2 400.00
	TOTAL	13 290.00

Les recettes d'investissement

Chapitre	PREVISIONNEL 2019	REALISE 2019	PREVISIONNEL 2020	REALISE 2020	variation du réalisé 2019/2020
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	370 123.00	370 123.41	303 946.60	303 946.60	-17.88%
021 - Virement de la section de fonctionnement	200 000.00	0.00	220 000.00	0.00	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 350.00	14 327.76	21 400.00	21 317.80	48.79%
041- Opérations patrimoniales	66 415.00	66 413.20			-100.00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	472 581.00	514 847.99	387 721.00	397 735.30	-22.75%
13 - Subventions d'investissement	141 453.00	96 863.00	49 000.00	20 015.00	-79.34%
16- Emprunts et dettes assimilées	800 000.00	800 000.00			-100.00%
21 - Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	-240.60	
204- Subv d'équipement versée	18 226.00	18 226.00			-100.00%

458201 - Opération des Foges	0.00	0.00	0.00	5 904.14	
TOTAL RECETTES HORS					
SOLDE D'EXECUTION INV	1 713 025.00	1 510 677.95	678 121.00	444 731.64	-70.56%
TOTAL RECETTES	2 002 140 00	1 000 001 26	000.007.60	740 (70 24	60.100/
D'INVESTISSEMENT	2 083 148.00	1 880 801.36	982 067.60	748 678.24	-60.19%

Les recettes d'investissement (hors solde d'exécution de la section d'investissement) ont baissé de 70.56% entre 2019 et 2020, soit − 1 065 946.31€, essentiellement dû à une baisse des subventions d'investissement et l'absence de recours à un nouvel emprunt en 2020,

Il est à noter également une baisse des dotations à hauteur de 22.75%.

Les dépenses d'investissement

Chapitre	PREVISIONNEL 2019	REALISE 2019	PREVISIONNEL 2020	REALISE 2020	variation du réalisé 2019/2020
020 - Dépenses imprévues (investissement)	144 026.00	0.00	29 900.60	0.00	
10 - Dotations, fonds divers et réserves		0.00	5 100.00	0.00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	155 900.00	133 625.81	157 000.00	156 045.08	16.78%
20 - Immobilisations incorporelles	37 000.00	36 048.91	0.00	5 400.07	-85.02%
21 - Immobilisations corporelles	203 226.00	125 993.59	511 050.00	47 036.38	-62.67%
23 - Immobilisations en cours	1 471 581.00	1 214 773.25	274 017.00	18 533.92	-98.47%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000.00	0.00			
041 - Opérations patrimoniales	66 415.00	66 413.20			
458101 - Opération des Foges			5 000.00	5 000.00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 083 148.00	1 576 854.76	982 067.60	232 015.45	-85.29%

Les dépenses réelles d'investissement enregistrent également une chute de 85% entre 2019 et 2020 soit -1 344 839.31€.

Ces chiffres doivent cependant être nuancés pour 2 raisons :

D'une part, la commune a investi massivement en 2019, avec un prévisionnel à hauteur de plus de 2M€ et une réalisation à hauteur de plus de 1.5M€.

D'autre part, la crise épidémique, ainsi que les élections municipales n'ont pas engendré d'investissement d'ampleur, malgré un prévisionnel de près de 1M€.

Le bilan 2020 s'établit comme suit :

Résultat fonctionnement 2020	340 777.41 €	Résultat investissement 2020	212 716.19 €
dépenses 2020	736 386.95 €	dépenses 2020	232 015.45 €
recettes 2020	1 077 164.36 €	recettes 2020	444 731.64 €
excédent 2019	123 793.89 €	excédent 2019	303 946.60 €
		Résultat clôture hors RAR	516 662,79€
		RAR 2020	- 18 000.00 €
Résultat clôture 2020	464 571.30 €	Résultat clôture 2020	498 662.79 €

Après avoir pris connaissance du compte administratif, il est demandé à Monsieur le Maire de quitter la salle du conseil.

Le doyen (M. AIMONETTI) propose au Conseil Municipal :

➤ **D'ADOPTER** le compte administratif 2020 du budget communal,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré par 14 voix pour et 4 voix contre :

➤ **ADOPTE** le compte administratif 2020 du budget communal,

Monsieur le Maire est invité à revenir.

<u>17/2021 – BUDGET COMMUNAL – AFFECTATION DES RESULTATS</u> Rapporteur : Madame Angèle SIERRA-NETZER

Madame SIERRA-NETZER rappelle à l'assemblée qu'après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020, dont les résultats sont conformes au compte de gestion, il y a lieu d'affecter les résultats au budget 2021, selon la répartition suivante :

Les résultats de la section d'investissement sont intégralement reportés en recettes d'investissement au compte 001,

Les résultats de la section de fonctionnement, s'ils sont positifs, servent en priorité à couvrir le besoin d'investissement, le reliquat étant affecté en recettes de fonctionnement au 002,

Il est proposé au Conseil Municipal:

➤ **D'APPROUVER** l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 selon la répartition suivante :

- 1°) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 313 771,38€
- 2°) Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de 150 799,92€

Le Conseil municipal, après avoir délibéré par 14 voix pour et 4 abstentions :

- ➤ **APPROUVE** l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 selon la répartition suivante :
 - 1°) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 313 771,38€
 - 2°) Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de 150 799,92€

18/2021 – BUDGET COMMUNAL – VOTE DES TAUX 2021

Rapporteur: Madame Angèle SIERRA-NETZER

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982.
- Vu la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),
- Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts. Considérant que la loi de finances pour 2020 susvisée a acté la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH),

Madame SIERRA-NETZER rappelle à l'assemblée que la date limite de vote des budgets et des taux est fixée au 15 avril. La notification de ces délibérations aux services fiscaux doit intervenir pour le 15 avril au plus tard en vue de la mise en recouvrement des impositions la même année.

Le vote des taux par une collectivité doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération spécifique distincte du vote du budget et ce même si les taux restent inchangés.

L'état de notification n° 1259 des bases d'imposition prévisionnelles des taxes directes locales est pré rempli par les services fiscaux. Il est communiqué par voie dématérialisée à la mairie par les services de la direction générale des finances publiques. Les services municipaux ont à charge de compléter cet état, après fixation, par le conseil municipal, du produit fiscal attendu pour 2021 des taxes directes locales

Considérant qu'il appartient à l'assemblée locale de se prononcer sur les taux d'imposition des autres taxes locales pour l'année 2021,

Considérant que la Loi de finances 2021 prévoit le transfert de la part départementale de TFPB aux communes, que cette exigence légale nécessite la prise en compte dans la délibération du transfert du taux appliqué en 2020 par le Département, soit 15.90%,

Considérant que cette opération technique n'a pas d'incidence sur la fiche d'imposition de TFPB du contribuable, la seule variable restant la base locative cadastrale qui augmente de

0,2% pour 2021. En effet, cette opération comptable est destinée à compenser pour l'avenir l'absence de recettes fiscales liées à la suppression de la taxe d'habitation, compensation jusque-là assurée par l'Etat.

Il est proposé au Conseil Municipal:

- > **DE DECIDER** d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux :
 - Taxe d'habitation : 8,09% (taux de 2019- taux de référence Loi de finances 2021)
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,11%
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties taux départemental reversé : 15,90%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,42%
- > **DE CHARGER** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux :
 - Taxe d'habitation : 8,09% (taux de 2019- taux de référence Loi de finances 2021)
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,11%
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties taux départemental reversé : 15,90%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,42%
- > CHARGE le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

19/2021 - BUDGET COMMUNAL - BUDGET PRIMITIF 2021

Rapporteur : Madame Angèle SIERRA-NETZER

Le budget primitif est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité pour l'exercice à venir (année civile). Il doit être voté avant le 15 avril.

Il est composé de 2 sections :

- La section de fonctionnement qui comprend les opérations relatives à l'exploitation courante et régulière des services (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes, subventions aux associations.)
- La section d'investissement qui comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières...)

Le budget principal prévisionnel de la commune est pour l'année 2021 de 3 197 702, 89€, réparti à hauteur de :

- 1 198 868,92€ pour la section de fonctionnement
- 1 998 833,97€ pour la section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Prévisionnel en augmentation de 6,45% par rapport au prévisionnel 2020

✓ Recettes de fonctionnement :

CHAPITRE COMPTE LIBELLE	BP 2020	EN %			BUDGET 2021	EVOLUTION EN % BUDGET 2021 /BUDGET 2020
002- Résultat de fonctionnement reporté	123 793.89 €	10.99%	123 793.89 €	10.31%	150 799.92 €	21.82%
013 - ATTENUATIONS de CHARGES	13 000.00 €	1.15%	37 319.03 €	287.07%	10 500.00 €	-19.23%
70- PRODUITS de SERVICE, VENTES DIVERSES	98 900.00 €	8.78%	60 492.13 €	61.16%	79 910.00 €	-19.20%
73 - Impôts et taxes	786 501.00 €	69.84%	837 943.00 €	106.54%	836 127.00 €	6.31%
74 - Dotations, subventions et participations	82 000.00 €	7.28%	104 071.51 €	126.92%	92 310.00 €	12.57%
75 - Autres produits de gestion courante	22 000.00 €	1.95%	34 922.88 €	158.74%	29 222.00 €	32.83%
76 - Produits financiers	- €		0.25€	0.00%	0.00€	
77 - Produits exceptionnels	0.00€		2 415.50€			
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 126 194.89 €	100.00%	1 200 958.19€	106.64%	1 198 868.92€	6.45%

Chapitre 013 – Baisse des atténuations de charges de 19,23%

CHAPITRE COMPTE LIBELLE	BP 2020	EN%			DE RUDGET	EVOLUTION EN % BUDGET 2021 /BUDGET 2020
6459 - Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	1 000,00 €		2 922,00 €	292,20%	500,00€	-50,00%
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	12 000,00 €		34 397,03 €	286,64%	10 000,00€	-16,67%
013 - ATTENUATIONS de CHARGES	13 000,00 €	1,15%	37 319,03 €	287,07%	10 500,00€	-19,23%

Cette recette prend en compte le remboursement des indemnités journalières lors de l'absence d'agents communaux. Mais cette prévision reste difficile à cerner, d'où une évaluation raisonnable.

Chapitre 70 – Baisse des produits de service de 19,20%

CHAPITRE COMPTE LIBELLE	BP 2020	EN%			DE RUDGET	EVOLUTION EN % BUDGET 2021 /BUDGET 2020
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	200,00€		1 440,00€	720,00%	480,00€	140,00%
70323 - Redevance d'occupation du domaine public communal	700,00€		430,00€	61,43%	430,00€	-38,57%
7062 - Redevances et droits des services à caractère culturel	1 500,00 €		539,00€	35,93%	1 000,00 €	-33,33%
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	95 000,00 €		57 997,13 €	61,05%	76 500,00 €	-19,47%
70688 - Autres prestations de services	1 500,00 €		86,00€	5,73%	1 500,00 €	0,00%
70- PRODUITS de SERVICE, VENTES DIVERSES	98 900,00 €	8,78%	60 492,13 €	61,16%	79 910,00 €	-19,20%

Baisse des prévisions programmées, notamment due à la situation épidémique qui créé encore des incertitudes.

Chapitre 73 - Augmentation de 6,31 % des recettes liées aux impôts et taxes :

CHAPITRE COMPTE LIBELLE	BP 2020	EN %			BUDGET 2021	EVOLUTION EN % BUDGET 2021 /BUDGET 2020
73111 - Taxes foncières et d'habitation	569 659.00€		601 645.00€	105.61%	600 000.00€	5.33%
7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	- €		380.00€		300.00€	
73211 - Attribution de compensation	134 842.00€		134 842.00€	100.00%	134 842.00€	0.00%
73212 - Dotation de solidarité communautaire	15 000.00€		15 099.00€	100.66%	15 000.00€	0.00%
73223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	17 000.00 €		29 952.00€	176.19%	30 000.00€	76.47%
73224 - Fonds départemental des DMTO pour les communes de - de 5 000 hab	0.00€		56 025.00€		56 000.00€	
7328 - Autres fiscalités reversées	0.00€		0.00€		0	
7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	50 000.00€		- €	0.00%		
73 - Impôts et taxes	786 501.00 €	69.84%	837 943.00 €	106.54%	836 127.00 €	6.31%

- o La commune maintient ses taux d'impôts locaux communaux.
- o Pour 2021, le taux de revalorisation des bases locatives est porté à 0,2 % en 2021 pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti. La prévision budgétaire demeure à 600 000 € soit environ une augmentation de 5,33% entre 2020 et 2021.

Chapitre 74 – Augmentation de la prévision de 12,57%

CHAPITRE COMPTE LIBELLE	BP 2020	EN %			DE BLIDGET	EVOLUTION EN % BUDGET 2021 /BUDGET 2020
7411 - Dotation forfaitaire	60 000,00 €		63 149,00 €	105,25%	58 560,00 €	-2,40%
74121 - Dot Solidarité rurale	20 000,00 €		21 671,00 €	108,36%	20 000,00 €	0,00%
74123 - Dotation de solidarité urbaine	- €		- €		0,00€	
742-Dotations aux élus locaux	- €		117,00€		100,00€	
744-FCTVA de Fonctionnement	- €		6 273,18 €		3 000,00 €	
74741 - Communes membres du GFP	- €		204,86 €		200,00€	
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	2 000,00 €		11 916,00 €	595,80%	10 000,00 €	400,00%
74835 - Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	- €		235,00 €		200,00€	
7488 - Autres attributions et participations	- €		505,47 €		250,00€	
74 - Dotations, subventions et participations	82 000,00 €	7,28%	104 071,51 €	126,92%	92 310,00 €	12,57%

Augmentation prévisionnelle du chapitre 74 tenant compte du réalisé 2020, en tenant compte cependant de la baisse de la dotation forfaitaire.

Chapitre 75 – Augmentation de la prévision de 32, 83%

CHAPITRE COMPTE LIBELLE	BP 2020	EN %			DE BLIDGET	EVOLUTION EN % BUDGET 2021 /BUDGET 2020
752 - Revenus des immeubles	22 000,00 €		34 921,70 €	158,74%	29 220,00 €	32,82%
7588 - Autres produits divers de gestion courante	- €		1,18€		2,00€	
75 - Autres produits de gestion courante	22 000,00 €	1,95%	34 922,88 €	158,74%	29 222,00 €	32,83%

La prévision porte essentiellement sur les revenus locatifs perçus par la commune dans le cadre de la location de logements formant son domaine privé, prévisionnel cependant moins important que le réalisé de 2020.

Pas de prévisionnel aux chapitres 76 et 77 qui correspondent à des revenus exceptionnels

✓ Dépenses de fonctionnement :

	BUDGET 2	020	SITUATION À	FIN 12-2020	BUDGET 2021	
CHAPITRE COMPTE LIBELLE	BP 2020	SP 2020 %		RÉALISÉ A FIN 12/2020		
			MONTANT	Réalisé/Budget	MONTANT PROPOSÉ	
011 - Charges à caractère général	341 270,00 €	30,30%	249 478,29 €	73,10%	400 220,00 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	390 000,00 €	34,62%	343 235,10 €	88,01%	455 100,00 €	
014 - Atténuations de produits	5 000,00 €	0,44%	- €	0,00%	0,00€	
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	11 424,89 €	1,01%	- €	0,00%	15 000,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	220 000,00 €	19,53%	- €	0,00%	155 178,30 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 400,00 €	1,90%	21 077,20 €	98,49%	18 221,50 €	
65 - Autres charges de gestion courante	107 200,00 €	9,52%	92 592,49 €	86,37%	114 062,00 €	
66 - Charges financières	29 800,00 €	2,65%	29 726,12 €	99,75%	41 087,12 €	
67 - Charges exceptionnelles	300,00€		277,75€	92,58%	0,00€	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 126 394,89 €	100,00%	736 386,95 €	65,38%	1 198 868,92 €	

Le prévisionnel 2021 représente 38,58% de plus que le réalisé 2020, et 5,41% de plus que le prévisionnel 2020.

2 postes représentent près de 72% du budget dépenses :

- Le poste Charges à caractère général
- Le poste Charges de personnel et frais assimilés

Chapitre 011 – Charges à caractère général

La prévision des charges à caractère général (chapitre 011) augmente de 17,27 % par rapport à 2020 portant ledit chapitre à hauteur de 400 220€.

							Budget 2021/ Budget 2020
	BUDGET 202	.0	SITUATION	À FIN 12	-2020	BUDGET 2021	
CHAPITRE COMPTE LIBELLE	BP 2020	%	RÉALISÉ A	A FIN 12/20	20		
			MONTANT	% répartition	Réalisé/Budget	MONTANT PROPOSÉ	
6042 - Achats prestations de services (autres que terrains à aména	50 000,00 €	14,65%	26 651,95 €	10,68%	53,30%	60 000,00 €	20,00%
	8 000,00 €	2,34%			42,76%	8 000,00 €	0,00%
60611 - Eau et assainissement 60612 - Énergie - Électricité	36 000,00 €	10,55%	3 420,63 € 20 133,18 €	1,37%	55,93%	35 000,00 €	-2,78%
60621 - Combustibles	22 000,00 €	6,45%	9 340,06 €	3,74%	42,45%	25 000,00 €	13,64%
60622 - Carburants	4 500,00 €	1,32%	1 857,29 €	0,74%	41,27%	4 000,00 €	-11,11%
60628 - Autres fournitures non stockées	4 000,00 €	1,17%	2 439,08 €	0,98%	60,98%	4 000,00 €	0,00%
60631 - Fournitures d'entretien	3 100,00 €	0,91%	7 412,71 €	2,97%	239,12%	7 500,00 €	141,94%
60632 - Fournitures de petit équipement	4 500,00 €	1,32%	5 127,24 €	2,06%	113,94%	5 000,00 €	11,11%
				,			,
60633 - Fournitures de voirie	3 500,00 €	1,03%	2 367,72 €	0,95%	67,65%	4 000,00 €	14,29%
60636 - Vêtements de travail	1 000,00 €	0,29%	531,14 €	0,21%	53,11%	2 000,00 €	100,00%
6064 - Fournitures administratives	3 000,00 €	0,88%	3 009,67 €	1,21%	100,32%	3 000,00 €	0,00%
6065 - Livres, disques, cassettes(bibliothèques et médiathèques)	4 000,00 €	1,17%	2 737,04 €	1,10%	68,43%	4 000,00 €	0,00%
6067 - Fournitures scolaires	5 870,00 €	1,72%	4 939,19 €	1,98%	84,14%	5 800,00 €	-1,19%
6068-Autres fournitures	- €	0,00%	1 947,30 €	0,78%		2 000,00 €	
611 - Contrats de prestations de services	10 000,00 €	2,93%	10 245,50 €	4,11%	102,46%	15 000,00 €	50,00%
6135 - Locations mobilières	6 000,00 €	1,76%	1 084,29	0,43%	18,07%	5 000,00 €	-16,67%
61521 - Terrains	400,00 €	0,12%	- €	0,00%	0,00%	0,00€	
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	10 000,00 €	2,93%	17 614,58 €	7,06%	176,15%	13 500,00 €	
615228 - Entretien et réparations autres bâtiments	1 000,00 €	0,29%	330,00 €	0,13%	33,00%	2 000,00 €	100,00%
615231 - Entretien et réparations voiries	40 000,00 €	11,72%	44 532,76 €	17,85%	111,33%	45 000,00 €	12,50%
615232 - Entretien et réparations réseaux	2 000,00 €	0,59%	- €	0,00%	0,00%	0,00€	-100,00%
C1FF1 Motórial raulant	3 000 00 €	0.000/	1 702 47 €	0.710/	E0 429/	2 000 00 6	0.00%
61551 - Matériel roulant	3 000,00 €	0,88%	1 782,47 €	0,71%	59,42%	3 000,00 €	0,00%
61558 - Autres biens mobiliers	1 000,00 €	0,29%	2 022,46 €	0,81%	202,25%	1 000,00 €	0,00%
6156 - Maintenance	36 000,00 €	10,55%	29 059,23 €	11,65%	80,72%	35 000,00 €	-2,78%
6161 - Assurance multirisques	8 300,00 €	2,43%	8 229,43 €	3,30%	99,15%	8 500,00 €	2,41%
6168 - Autres primes d'assurance	2 300,00 €	0,67%	2 280,86 €	0,91%	99,17%	2 500,00 €	8,70%
6182 - Documentation générale et technique 6184 - Versements à des organismes de formation	900,00 € 1 000,00 €	0,26% 0,29%	343,20 € 252,60 €	0,14%	38,13% 25,26%	500,00 € 600,00 €	-44,44% -40,00%
6185 - Frais de colloques et séminaires	100,00 €	0,03%	- €		0,00%	3 000,00 €	2900,009
6188 - Autres frais divers	800,00€	0,23%	355,36 €	0,14%	44,42%	1 000,00 €	25,00%
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00€	0,15%	- €	0,00%	0,00%	500,00€	0,009
6226 - Honoraires 6227 - Frais d'actes et de contentieux	30 000,00 € 5 000,00 €	10000,00% 125,00%	17 174,92 €	6,88%	57,25% 0,00%	30 000,00 € 20 000,00 €	0,00%
6228 - Divers	200,00 €	20,00%	- €		0,00%	20 000,00 €	-100,00%
6231 - Annonces et insertions	1 000,00 €	0,41%	- €		0,00%	500,00€	-50,00%
6232 - Fêtes et cérémonies	8 000,00 €	25,81%	4 463,05 €	1,79%	55,79%	10 000,00 €	25,00%
6233 - Foires et expositions	300,00 €	0,09%	- €		0,00%	500,00 €	66,67%
6236 - Catalogues et imprimés	1 350,00 €	0,40%	258,40 €	0,10%	19,14%	500,00€	-62,96%
6237 - Publications	4 500,00 €	1,32%	2 437,60 €	0,98%	54,17%	6 000,00 €	33,33%
6238 - Divers	200,00€	0,06%	70,00€	0,03%	35,00%	1 000,00 €	400,00%
6247 - Transports collectifs	2 500,00 €	0,73%	957,00 €	0,38%	38,28%	4 500,00 €	80,009
6248-Divers	- €		447,98 €	0,18%	23,2370	200,00 €	55,507
6251 - Voyages et déplacements	1,000,00.0	0.200/	- €		0.00%	1 000,00 €	0,009
6251 - Voyages et déplacements 6256 - Missions	1 000,00 € 250,00 €	0,29% 0,07%	93,37 €	0,04%	0,00% 37,35%	1 000,00 €	0,009
6257 - Réceptions	600,00€	12,00% 70,00%	98,00 €		16,33% 72 58%	2 000,00 €	
6261 - Frais d'affranchissement	3 500,00 €	70,00%	2 540,31 €	1,02%	72,58%	3 500,00 €	0,009
6262 - Frais de télécommunications	4 000,00 €	1,17%	4 978,89 €	2,00%	124,47%	5 000,00 €	25,009
6281 - Concours divers (cotisations)	2 000,00 €	0,59%	1 330,24 €	0,53%	66,51%	2 000,00 €	0,009
6283 - Frais de nettoyage des locaux	2 000,00 €	0,59%	1 135,20 €	0,46%	56,76%	2 000,00 €	0,009
6288 - Autres services extérieurs	2 000,00 €	0,59%	1 135,20 €	0,46%	70,23%	1 170,00 €	95,009
63512 - Taxes foncières	1 500,00 €	0,44%	3 025,00 €		201,67%	4 700,00 €	213,339
011 - Charges à caractère général							- ,
	341 270,00 €	30,30%	249 478,29 €	100,00%	73,10%	400 220,00 €	17,27%

Certains postes ont été revalorisés, tels que les combustibles aux vues de l'augmentation du coût des carburants, les postes relatifs à l'entretien des voiries et bâtiments, les prestations de services liées au contentieux ; mais globalement le prévisionnel 2020 a été reconduit.

Chapitre 012 – Charges de personnel

							Budget 2021/
							Budget 2020
	BUDGET 202	20	SITUATION	À FIN 12-	-2020	BUDGET 2021	
CHAPITRE COMPTE LIBELLE	BP 2020	%	RÉALISÉ A	A FIN 12/20	20		
			MONTANT	% répartition	Réalisé/Budge	MONTANT PROPOSÉ	
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00 €	0,08%	201,30 €	0,06%	67,10%	300,00 €	0,00%
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	4 000,00 €	1,03%	3 274,51 €	0,95%	81,86%	4 000,00 €	0,00%
6338 - Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	1 000,00 €	0,26%	681,14 €	0,20%	68,11%	1 200,00 €	20,00%
64111 - Personnel titulaire	242 000,00 €	62,05%	209 621,78 €	61,07%	86,62%	266 100,00 €	9,96%
6413 - Personnel non titulaire	31 000,00 €	7,95%	24 074,01 €	7,01%	77,66%	57 000,00 €	83,87%
64168 - Autres emplois d'insertion	- €	0,00%	4 892,98 €	1,43%		5 000,00 €	NA
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 000,00 €	12,82%	39 845,13 €	11,61%	79,69%	57 000,00 €	14,00%
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	50 000,00 €	12,82%	47 221,40 €	13,76%	94,44%	48 000,00 €	-4,00%
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 000,00 €	0,26%	1 158,78 €	0,34%	115,88%	1 500,00 €	50,00%
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	7 400,00 €	1,90%	8 954,30 €	2,61%	121,00%	11 000,00 €	48,65%
6474 - Versements aux autres oeuvres sociales	1 800,00 €		1 550,83 €	0,45%	86,16%	2 000,00 €	11,11%
6475 - Médecine du travail, pharmacie	1 500,00 €		1 758,94 €	0,51%	117,26%	2 000,00 €	33,33%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	390 000,00 €	34,62%	343 235,10 €	100,00%	88,01%	455 100,00 €	16,69%

Les dépenses de personnel seront en augmentation (soit + 16,69 %) sur 2021, liées à la mise en place de la rémunération des heures supplémentaires, les indemnités chômage liées à la rupture conventionnelle, mais globalement il s'agit de maîtriser les dépenses de personnel, en pérennisant les recrutements en cours.

Chapitre 65 – Charges de gestion courante

Ce chapitre porte sur :

- ✓ Les indemnités et cotisations sociales afférentes versées aux élus (prévision en augmentation),
- ✓ Les contributions versées aux différentes structures intercommunales auxquelles la commune adhère (prévision stable)
- ✓ Les subventions de fonctionnement versées aux personnes de droit de privé que sont les associations notamment (montant global en augmentation).

							Budget 2021/ Budget 2020
	BUDGET 202	.0	SITUATION	À FIN 12	-2020	BUDGET 2021	
CHAPITRE COMPTE LIBELLE	BP 2020	%	RÉALISÉ A	FIN 12/20	20		
			MONTANT	% répartition	Réalisé/Budge	MONTANT PROPOSÉ	
6531 - Indemnités	50 000,00 €	46,64%	61 400,71 €	66,31%	122,80%	75 000,00 €	50,00%
6533 - Cotisations de retraite	2 300,00 €	2,15%	4 255,92 €	4,60%	185,04%	2 990,00 €	30,00%
6534 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 000,00 €	5,60%	9 066,59 €	9,79%	151,11%	7 800,00 €	30,00%
6535 - Formation	1 000,00 €	0,93%	- €	0,00%	0,00%	3 000,00 €	200,00%
65372 - Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de m	- €	0,00%	40,14 €	0,04%		0,00€	
65541 - Contributions au fonds de compensation des charges terri	20 000,00 €	18,66%	7 072,00 €	7,64%	35,36%	7 072,00 €	-64,64%
65548 - Autres contributions	5 000,00€	4,66%	- €		0,00%	0,00€	-100,00%
657341 - Communes membres du GFP	500,00€	0,47%	677,14€	0,73%	135,43%	700,00€	40,00%
657361 - Caisse des Ecoles	4 600,00 €	4,29%	- €	0,00%	0,00%	5 000,00 €	8,70%
657362 - CCAS	4 500,00 €	4,20%	5 726,66 €	6,18%	127,26%	4 500,00 €	0,00%
65737 - Autres établissements publics locaux	300,00€	0,28%	- €	0,00%	0,00%	2 000,00 €	566,67%
6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres .	5 000,00 € 8 000,00 €	4,66% 7,46%	4 352,00 € 1,33 €	4,70% 0,00%	87,04%	6 000,00 € 0,00 €	20,00%
65 - Autres charges de gestion courante	107 200,00 €		92 592,49 €	,	86,37%	,	6,40%

Les indemnités des élus ont été calculés au plus juste en fonction de ce qui a été voté.

S'agissant des subventions, il y a lieu de reconduire le montant de la subvention au CCAS, ainsi que celle à la caisse des écoles. S'agissant des subventions aux associations, le montant global prévisionnel est en augmentation de 20%, le vote détaillé des subventions intervenant lors du prochain conseil.

Chapitre 66 – Charges financières

Le montant correspond au remboursement des intérêts des prêts, auxquels est ajouté le montant des intérêts du prêt à venir dans le cadre du financement des projets à venir.

Autres

Pour le prévisionnel 2021, les dépenses imprévues se montent à 15 000€, soit près de 3 600€ en plus. Par ailleurs, les atténuations de produits n'ont pas fait l'objet de prévisionnel, compte tenu de l'absence de réalisé en 2020.

Quant aux opérations d'ordre en 042, le montant s'élève à 18 221,50€ et correspondent aux amortissements liés à l'achat de matériel.

Et les atténuations de produits n'ont pas fait l'objet de prévisionnel.

Enfin le compte 021 correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles et les dépenses réelles de fonctionnement prévisionnelles soit un montant de 155 178,30€, qui apparait en 023 en recettes d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

✓ Recettes d'investissement :

3 postes font près de 82% du prévisionnel 2021 en recettes

- ς Emprunts et dettes assimilées 30,38%
- Contations Fonds divers et réserves 27,11%
- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 24,15%

				PROPOSITION DE BUDGET 2021	
COMPTE OPERATION LIBELLE	BP 2020	RÉALISE À FI	N 12/2020	DODGET EVET	
		MONTANT	%		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	303 946,60 €	303 946,60 €	100,00 %	516 662,79 €	25,85%
021- Virement de la section de fonctionnement	220 000,00 €	0,00€		155 178,30 €	7,76%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 400,00 €	21 317,80 €	99,62 %	18 221,50 €	0,91%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	387 721,00 €	397 735,30 €	89,04 %	593 771,38 €	29,71%
13 - Subventions d'investissement	49 000,00 €	20 015,00 €	40,85 %	65 000,00 €	3,25%
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	5 663,54 €		650 000,00 €	32,52%
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	982 067,60 €	748 678,24 €	70,31 %	1 998 833,97 €	100,00%

CHAPITRE 10 – Dotations, fonds divers et réserves

COMPTE OPERATION LIBELLE	BP 2020	RÉALISE À FIN		PROPOSITION DE BUDGET 2021
		MONTANT	%	
10222 - F.C.T.V.A.	37 721,00 €	32 920,09 €	0,00 %	230 000,00 €
10226 - Taxe d'aménagement	50 000,00 €	64 815,21 €	90,44 %	50 000,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	300 000,00 €	300 000,00 €	100,00 %	313 771,38 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	387 721,00 €	397 735,30 €	89,04 %	593 771,38 €

La FCTVA correspond à la récupération de la TVA sur les dépenses d'investissement liées aux travaux de rénovation de la mairie, réalisés en 2019.

La FCTVA regroupe les dépenses en fonctionnement sur les comptes 61521, 615221 et 615231 pour un montant global de 33 000€, et en investissement aux compte 21, 23 et 202 pour un montant global de près de 1,4 millions d'euros.

S'agissant de la taxe d'aménagement, le montant prévisionnel de 2020 est reconduit. Enfin, est inscrit au 1068 la répartition liée à l'affectation de résultat.

<u>CHAPITRE 13 – Subventions d'investissement</u>

COMPTE OPERATION LIBELLE	BP 2020	RÉALISE À FIN		PROPOSITION DE BUDGET 2021
		MONTANT	%	
1321-ETAT	0,00	0,00€		30 000,00 €
1322 - Régions	0,00	571,00€		35 000,00 €
1323 - Départements	30 000,00 €	0,00€	0,00 %	0,00€
13241-Communes membres du GFP	0,00	19 444,00 €		0,00€
13251-GFP de rattachement	19 000,00 €	0,00€	102,34 %	0,00€
13 - Subventions d'investissement	49 000,00 €	20 015,00 €	40,85 %	65 000,00 €

Les subventions correspondent aux demandes faites pour les travaux liés aux projets de plateforme multisports, ainsi qu'à la rénovation de l'école communale.

CHAPITRE 16 – Emprunts et dettes assimilées

				PROPOSITION DE
COMPTE OPERATION LIBELLE	BP 2020	RÉALISE À FIN		BUDGET 2021
		MONTANT	%	
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	5 663,54 €		650 000,00 €

Un emprunt sera souscrit pour financer l'ensemble des projets à venir, à savoir :

Acquisition du foncier SCI Debonill + matériels + Licence IV du « Vieux pressoir » Emprunt de 650K€ à 0,42% en année pleine, Taux fixe, 1ère année échéance commencent en 05/2021 et taux 0,3713%.

2 banques ont été consultées : Crédit Agricole Sud Rhône -Alpes et CA Centre-Est

✓ Dépenses d'investissement :

Une conjoncture très favorable pour :

- Un développement durable
- Une transition écologique
- Une amélioration du cadre de vie : voirie réseaux,
- Des taux historiquement très bas
- Un volontarisme d'état pour une relance de l'économie

Avec les projets suivants :

- Acquisition du foncier SCI Debonill + matériels + Licence IV du « Vieux pressoir »
- Programme de rénovation école pour 200K€ prévision travaux Été 2021
- Concernant le Programme de l'école informatique avec relance État + Panneaux électroniques+ Matériels informatiques pour la mairie =25000+25000+15000+10000=75000€
- Plateau Multisports 300K€
- Réserve pour chaussée et voirie 65K
- Réserve pour Autres réseaux 180K Paleysin et Grand Paleysin

	BP 2020	RÉALISÉ A FIN 12-2020		PROPOSITION
				DE BUDGET
OPERATIONS COMPTES				2021
		MONTANT	%	
RESTES À RÉALISR				18 000,00 €
2031- Frais d'études	- €	5 400,07 €		5 000,00 €
2111 - Terrains nus	106 000,00 €	5 593,61 €	5,28%	100 000,00 €
104 - ACQUISITIONS TERRAINS	106 000,00 €	10 993,68 €	10,37%	105 000,00 €
2313 - Constructions	20 000,00 €	15 203,92 €		95 000,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	254 017,00 €	3 330,00 €	1,31%	80 000,00€
105 - VOIRIE	274 017,00 €	18 533,92 €	6,76%	175 000,00 €
21311 - Hôtel de ville	- €	2 275,20 €		989,51€
108 - MAIRIE	- €	2 275,20 €		989,51€
10226-Taxe d'aménagement trop perçu	5 100,00 €	- €		- €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	29 900,60 €	- €	0,00%	30 000,00 €
1641 - Emprunts en euros	156 100,00 €	156 045,08 €	99,96%	168 056,08 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	900,00€	- €	0,00%	1 500,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	157 000,00 €	156 045,08 €	99,39%	169 556,08 €
20- immobilisations incorporelles	- €	5 400,07 €		
2115- Terrains Bâtis	- €	- €		552 000,00 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	2 000,00 €	1 692,00 €	84,60%	15 000,00 €
21312 - Bâtiments scolaires	200 000,00 €	- €	0,00%	200 000,00 €
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des			5,557	
construct°	50 000,00 €	2 548,22 €	5,10%	346 017,00 €
2151 - Réseaux de voirie	50 650,00 €	- €	0,00%	35 000,00 €
21578-Autre matériel et outillage de voirie	- €	380,90 €	.,	2 500,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	6 000,00 €	- €	0,00%	5 000,00 €
217538- Autres réseaux	- €	- €		180 000,00 €
2181- Installations générales agencements et aménagements diver	- €	2 728,80 €		3 000,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	31 400,00 €	17 376,00 €	55,34%	75 000,00 €
2184 - Mobilier	5 000,00 €	499,44 €	9,99%	11 000,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	60 000,00 €	13 941,30 €	23,24%	75 771,38 €
21 - Immobilisations corporelles	405 050,00 €	39 166,66 €	9,67%	1 500 288,38 €
458101-Opération des Foges	5 000,00 €	5 000,00 €		- €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	982 067,60 €	237 414,61 €	24,17%	1 998 833,97 €

<u>104 – Acquisition de terrains</u>

Le montant est important, il correspond notamment aux achats de terrains concernés par les travaux de voirie et réseaux, ainsi que les frais d'étude si nécessaire

Chapitre 23 – Constructions

Ce chapitre concerne les différents chantiers à venir sur la commune, ainsi que l'étude du cimetière, qui préfigure le projet d'agrandissement programmé cette année.

<u>Chapitre 21 – immobilisations corporelles</u>

Chapitre essentiel qui regroupe la majorité des investissements programmés cette année, à savoir :

- L'achat de l'ensemble immobilier du Vieux Pressoir, ainsi que le matériel du restaurant et la licence IV
- Le plateau multisports
- Les travaux d'enfouissement de réseaux

- Le matériel informatique
- Les travaux (programme de relance Etat) et matériel divers pour l'école et le périscolaire (tables, armoires, couchettes...)
- Le renouvellement du matériel technique et électrique
- Le plan de rénovation Ecole

16 - Emprunt

Ce chapitre regroupe le remboursement du capital des emprunts souscrits par la commune (la maison du village, la Mairie et l'achat de foncier), auxquels s'ajoutera le capital du nouvel emprunt souscrit par la commune pour le financement des investissements (7 mois)

Le budget communal 2021 se présente comme suit : En fonctionnement

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2021		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2021
002	résultat reporté	0.00	002	résultat reporté	150 799.92
011	charges à caractère général	400 220.00	13	atténuation de charges	10 500.00
012	charges de personnel	455 100.00	70	redevance domaine public	79 910.00
014	atténuations de produits	0.00	73	fiscalité directe locale	836 127.00
65	charges de gestion courante	114 062.00	74	dotations	92 310.00
66	charges financières	41 087.12	75	autres produits de gestion	29 222.00
67	charges exceptonnelles	0.00	76	produits financiers	0.00
022	dépenses imprévues	15 000.00	77	produits exceptionnels	0.00
	TOTAL OP REELLES	1 025 469.12		TOTAL OP REELLES	1 198 868.92
23	autofinancement	155 178.30			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	18 221.50	42	Op d'ordre de transfert entre sections	
043	Op d'ordre en FCT		43	Op d'ordre en FCT	
	TOTAL OP D'ORDRE	18 221.50		TOTAL OP D'ORDRE	0.00
	TOTAL DEPENSES	1 198 868.92	-	TOTAL RECETTES	1 198 868.92

En investissement

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2021
001	résultat reporté	
RAR	restes à réaliser	18 000,00
1641	emprunts	169 556,08
203	frais d'étude	5 000,00
204	subventions d'équipt SDE	0,00
211	Terrains	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 501 277,89
2313	travaux de bâtiments	95 000,00
2315	installations, matériels	80 000,00
020	dépenses imprévues	30 000,00
	TOTAL OP REELLES	1 998 833,97
040	Op d'ordre de transfert entre sections	
041	Op patrimoniales	
	TOTAL OP D'ORDRE	0,00
	TOTAL DEPENSES	1 998 833,97

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BUDGET 2021
001	résultat reporté	516 662,79
RAR rec	restes à réaliser	0,00
1068	excédent affecté	313 771,38
10222	FCTVA	230 000,00
132x	subventions	65 000,00
10222	taxe d'aménagement	50 000,00
1641	Emprunts	650 000,00
165	dépôts, de garantie	0,00
024	vente d'immobilisation	0,00
	TOTAL OP REELLES	1 825 434,17
021	autofinancement	155 178,30
040	Op d'ordre de transfert entre sections	18 221,50
041	Op patrimoniales	
	TOTAL OP D'ORDRE	173 399,80
	TOTAL RECETTES	1 998 833,97

Il est proposé au Conseil municipal:

- ➤ **D'APPROUVER** le budget 2021, ci-joint en annexe,
- ➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à exécuter le budget 2021,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré par 15 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention :

- > **APPROUVE** le budget 2021, ci-joint en annexe,
- ➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à exécuter le budget 2021,

<u>20/2021 – PATRIMOINE COMMUNAL – RACHAT DE MATERIEL DE</u> RESTAURATION

Rapporteur: Monsieur le Maire

Monsieur le Maire demande à Monsieur BONNARD de quitter la salle

Il rappelle à l'assemblée le projet de développement de commerces au village, qui s'est déjà concrétisé par l'autorisation donnée par le Conseil municipal de signer l'acte d'achat du tènement de l'ancien restaurant le vieux Pressoir ; je précise que pour compléter cette première étape, et favoriser l'implantation de commerces de bouche (bar, restaurant, point alimentation...) il y a lieu d'acquérir le matériel rattaché au restaurant le vieux Pressoir, pour un montant global de 50 000€, dont la liste est jointe en annexe du projet de délibération,

Il est proposé au Conseil Municipal:

- ➤ **D'APPROUVER** l'achat du matériel de restauration pour un montant de 50 000€,
- ➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rattachant à cette cession.
- ➤ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2021.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré par 15 voix pour, 3 voix contre :

- ➤ APPROUVE l'achat du matériel de restauration pour un montant de 50 000€,
- ➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rattachant à cette cession,
- > **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2021.

21/2021 – PATRIMOINE COMMUNAL – RACHAT DE LA LICENCE IV

Rapporteur: Monsieur le Maire

Monsieur le Maire demande à Monsieur BONNARD de quitter la salle

Il rappelle à l'assemblée le projet de développement de commerces au village, qui s'est déjà concrétisé par l'autorisation donnée par le Conseil municipal de signer l'acte d'achat du tènement de l'ancien restaurant le vieux Pressoir ; il précise que pour compléter cette première étape, et favoriser l'implantation de commerces de bouche (bar, restaurant, point alimentation...) il y a lieu d'acquérir la licence IV, pour un montant de 14 000€

Il est proposé au Conseil Municipal:

- ➤ **D'APPROUVER** le projet d'acquisition de licence IV,
- ➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rattachant à cette cession
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2021.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- > APPROUVE le projet d'acquisition de licence IV,
- ➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rattachant à cette cession.
- ➤ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2021.

Monsieur BONNARD revient dans la salle.

<u>22/2021 – MAPA ECOLE – TRAVAUX - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE LANCER LA PROCEDURE DE MARCHE</u>

Rapporteur: Monsieur Luc GUSTA

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2122-22,

Vu le code des marchés publics,

Vu la délibération n°027/2020 du 16 novembre 2020 modifiant les délégations consenties à Monsieur le Maire.

Vu la délibération n°14/2021 du 23 février 2021 relative à la demande de subvention,

Monsieur GUSTA rappelle à l'assemblée que des travaux importants, en lien avec la rénovation thermique, vont être entrepris à l'école dans le cadre du plan Ecole ; le coût global de ces travaux s'élève à 151 389.04€ HT et comprend :

- Les menuiseries extérieures pour un coût de 71 854€ HT,
- La régulation du système chauffage pour un coût estimé de 30 000€ HT, avec un diagnostic préalable pour un coût de 2500€ HT.
- Aménagement intérieur pour un coût de 40 583.25€ HT
- Poste Alarme pour un coût de 6 451.79€ HT

Il est proposé au Conseil Municipal:

- ➤ **D'APPROUVER** le lancement du marché à procédure adaptée s'agissant des travaux de rénovation de l'école communale, pour un montant de 151 389.04€ HT
- **DE DELEGUER** à Monsieur le Maire les modalités de passation de ce marché.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- ➤ **APPROUVE** le lancement du marché à procédure adaptée s'agissant des travaux de rénovation de l'école communale, pour un montant de 151 389.04€ HT
- **DELEGUE** à Monsieur le Maire les modalités de passation de ce marché.

<u>23/2021 – MAPA CANTINE – SERVICE - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE</u> DE LANCER LA PROCEDURE ET DE SIGNER LE MARCHE

Rapporteur: Madame Fabienne SOLER

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2122-22,

Vu le code des marchés publics,

Vu la délibération n°027/2020 du 16 novembre 2020 modifiant les délégations consenties à Monsieur le Maire,

Madame SOLER rappelle à l'assemblée qu'il y a lieu de renouveler le marché de service pour la fourniture de repas en liaison froide au restaurant scolaire pour 3 ans, de 2021 à 2024, sur une base de 15 000 repas par an

Il est proposé au Conseil Municipal:

- ➤ **D'APPROUVER** le lancement du marché à procédure adaptée s'agissant de la cantine scolaire pour la période 2021/2024, sur une base de 15 000 repas par an,
- **DE DELEGUER** à Monsieur le Maire les modalités de passation de ce marché.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- ➤ **APPROUVE** le lancement du marché à procédure adaptée s'agissant de la cantine scolaire pour la période 2021/2024, sur une base de 15 000 repas par an,
- **DELEGUE** à Monsieur le Maire les modalités de passation de ce marché.

<u>24/2021 - COMMUNICATION - ENCARTS PUBLICITAIRES - TARIFICATION</u> Rapporteur : Madame Delphine ROBY-PASCAL

J'expose à l'assemblée qu'à la demande de la Trésorerie, il est nécessaire de fournir la délibération, qui fonde la tarification des encarts publicitaires dans le journal « le Maubelan », afin de justifier les avis de paiement transmis aux entreprises ; elle précise que cette exigence offre cependant l'opportunité de fixer de nouveau la tarification actuelle.

Il est donc proposé au Conseil Municipal:

➤ **DE VALIDER** la tarification actuelle des encarts publicitaires dans le journal « le Maubelan », soit 78€ pour un format, et 140€ pour 2 formats,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

➤ VALIDE la tarification actuelle des encarts publicitaires dans le journal « le Maubelan », soit 78€ pour un format, et 140€ pour 2 formats,

INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

- Point commission CAPI – Voirie/Eclairage public

Le point est présenté par Monsieur GASPAROTTO ; il précise qu'une réunion s'est déroulée à la CAPI le 27 janvier dernier, réunissant l'ensemble des délégués, ainsi que la direction Voirie, l'occasion également d'une présentation des effectifs. La réunion a eu pour but de fixer les enjeux, et de dévoiler les réalisations futures, la volonté affichée par la CAPI étant d'une réunion par trimestre.

Il expose également qu'une réunion s'est tenue également le 24 février 2021, au sein d'une société privée spécialiste de l'éclairage public implantée à Satolas et Bonce, l'occasion de faire un bilan lumière au niveau CAPI et de rappeler la nécessité d'une rationalisation de l'éclairage public.

- Point commission CAPI – Sport

Présentation faite par Madame ROBY-PASCAL qui rappelle l'organisation et le rôle de la commission sport au sein de la CAPI.

Elle cite notamment le projet piscine à Bourgoin-Jallieu opérationnelle en septembre 2022 Elle rappelle aussi l'organisation du CAPI RAID qui doit normalement se dérouler à MEYRIE les1^{er} et 2 mai prochains.

Elle précise la gratuité des piscines pour les forces de l'ordre.

Elle rappelle enfin que 4 groupes de travail ont été constitués :

- Piscine
- Tourisme
- Golf
- Elaboration de la politique sportive

Monsieur le Maire précise aux élus qu'une réunion sera organisée prochainement en mairie pour une présentation du Président et de l'équipe administrative dirigeante de la CAPI

La séance est levée à 21h01